



LA FAMILLE EVOLUE ET DEMEURE VIVANTE

SPECIAL COLLOQUE

BULLETIN DE LIAISON

VOL. 12 NO. 4

Septembre 1986

Bulletin officiel de la Fédération des associations des familles
monoparentales du Québec

890, boul. Dorchester est pièce 2320 Montréal H2L 2L4 (514)288-5224

SOMMAIRE DU SPECIAL
COLLOQUE

**"LA MONOPARENTALITE: UNE
QUESTION D'ACTUALITE"**

Mot de la présidente
Céline Signori

Carnet
Madeleine Bouvier

Plan d'action 86-87 de la FAFMQ

COLLOQUE

Description des ateliers

**Présentation des
personnes- ressources**
Geneviève Manseau

Place aux jeunes
Anik Viger

**Petit guide d'emploi
d'un(e) participant(e)**
Huguette Limoges

**Kiosque d'information:
"Logement et discri-
mination"**

Tout de que vous voulez savoir sur
la monoparentalité bibliographie
sélective
Aline Drouin

Reflets d'autres pays
Céline Signori

Equipe de coordination

Madeleine Bouvier, Aline Drouin,
Colette Lepage-Viger, Huguette
Limoges, Geneviève Manseau

Rédaction

Madeleine Bouvier, Aline Drouin,
Huguette Limoges, Geneviève Manseau,
Céline Signori, Anik Viger

Mise en page

Evelyne Sheehy

Dépôt légal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous,

Après le répit que nous a apporté l'été, nous voici revenu-e-s en grande forme et plein d'énergie. On se raconte nos vacances, les enfants retournent à l'école et nous, parents, on reprend le boulot.

Retroussons nos manches, préparons-nous. L'action commence et l'année 86-87 débute "en grandes pompes".

D'abord le plan d'action, que vous trouverez inclus dans ce présent bulletin, et ensuite NOTRE COLLOQUE, qui aura lieu à Montréal les 24, 25 octobre 86, suivi de l'assemblée générale le 26.

Pourquoi ce colloque? Il est grandement temps que nous, familles monoparentales et nos intervenant(e)s, nous rencontrions et qu'ensemble, nous essayions d'atténuer les maux causés par les changements que la famille traditionnelle a subis dans la dernière décennie. Nous y parlerons de ce que nous vivons et nous espérons qu'en retour les autres parleront de nous par la suite.

C'est le deuxième colloque d'envergure provinciale depuis le premier colloque sur la famille monoparentale tenu à l'Université de Sherbrooke en 1973 où furent jetés les premiers jalons de notre regroupement provincial. Seize ans plus tard et quelques milliers de divorces en plus, n'est-il pas temps de refaire le point sur les différentes problématiques de la séparation et du divorce? C'est pourquoi nous le voulons ouvert à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, sont concerné(e)s par le sujet.

Les retombées de ce colloque seront à la mesure de l'énergie et de l'implication que nous y investirons. Pourquoi ne pas "rêver" qu'une ou des conclusions de cette fin de semaine intensive influent sur la politique gouvernementale? Nous voyons grand, direz-

vous? Et pourquoi ne pas nous permettre de "voir grand"? Dès maintenant, réservez cette fin de semaine, il y en aura pour tous les goûts (23 ateliers) et nous donnerons aussi la parole à nos enfants. Parlez-en dans votre milieu et à vos personnes-ressources. Mais surtout, chers membres, il sera important que vous soyez présent(e)s et que vous y participiez activement. Une tribune comme celle-ci ne nous est pas donnée tous les jours, alors il faut en profiter.

Au plaisir de vous revoir tous et toutes en octobre

Solidairement vôtre,

Celine Signori





LES ETAPES CONDUISANT AU CONGRES D'ORIENTATION

Par Madeleine Bouvier

La Fédération comprend dans sa structure de travail plusieurs comités qui lui permettent de mieux répondre aux besoins du milieu. C'est ainsi que depuis plus d'un an déjà le Comité Rôle et orientations a le mandat d'analyser tout ce qui peut aider et renforcer les associations en termes d'orientation, d'instrumentation et de support technique pour les faire cheminer vers le Congrès d'orientation.

La réflexion entreprise par le Comité incite à envisager les problèmes que vivent certaines associations de façon différente. Elle amène une vision globale, collective et continue de la problématique des familles monoparentales. Cette ouverture d'esprit donne un sens très différent à la vie de l'association par une programmation axée sur l'agir, c'est-à-dire, reliée à la problématique des familles monoparentales et non axée sur la clientèle. Quand la programmation est axée seulement sur la clientèle, elle entrave le travail de l'association. Elle la confine à des tâches ponctuelles sans lien continu avec la problématique et empêche, de ce fait, le cheminement de ses membres vers la reprise en charge d'eux (elles)-mêmes.

L'association a un rôle de support face à la rupture et à la démarche de réorganisation d'un nouveau mode de vie de ses membres. Conscientes de ce rôle à jouer, les associations ont participé activement à la réflexion. Elles ont été à même de constater les convergences et les divergences de leur vécu respectif.

Le besoin de faire le point quant aux différents profils de la monoparentalité est devenu de plus en plus apparent. L'idée d'un

colloque à l'échelle de la province a pris naissance, comme devant être l'étape préalable essentielle à la mise sur pied du Congrès d'orientation. Le thème du colloque, "la monoparentalité: une question d'actualité" saura rassembler une panoplie de personnes-ressources bien choisies pour permettre l'échange entre les parents de famille monoparentale, les intervenant(e)s auprès de ces familles et des chercheur(e)s dans le domaine.

Les enfants seront aussi présents. Deux ateliers leur sont réservés: les 12-15 ans et les 15-18. Ils pourront échanger entre eux sur le divorce de leurs parents et leur adaptation au nouveau mode de vie qui leur est imposé.

Le colloque ouvre des avenues nouvelles pour la Fédération. Il fait surgir toute la dimension de parents en priorité sur celle d'ex-conjoints déçus et parfois lésés.

██
██

PLAN D'ACTION 1986-1987 DE LA FAFMQ

QUOI ET POURQUOI

QUI

1. ASSEMBLEE GENERALE

- Rendre compte de la gestion de l'organisme

Toutes les associations membres et les membres individuels

- Faire le point sur les activités de l'année

- Annoncer les orientations pour la nouvelle année

COLLOQUE:

- Faire le point sur la monoparentalité d'aujourd'hui à travers ses différents profils tels qu'ils se présentent dans la réalité québécoise

Toutes les associations membres et tout groupe ou individu intéressé

à la lumière du vécu des membres de la FAFMQ
de l'expérience pratique des intervenants (es)

des résultats obtenus par différents chercheurs en la matière

2. BUREAU EXECUTIF (B.E.) CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.A.)

B.E. Voir à l'exécution des décisions du C.A. Assurer la gestion de l'organisme entre les C.A.

Les officières (ers) nommées (és) par le C.A. parmi ses membres et la (le) présidente (t) élue (u) à l'assemblée générale

C.A. Voir à la gestion et à l'orientation de la FAFMQ

Les élues (us) des régions comme représentantes (ts) au C.A. et la (le) présidente (t) élue (u) à l'assemblée générale

COMMENT

QUAND

Rencontre annuelle

26 octobre 1986

Evénement spécial à l'intérieur de la fin de semaine de l'assemblée générale annuelle 23 ateliers sur les différentes facettes de la monoparentalité

24 - 25 octobre 86

Rencontres régulières et plus souvent si nécessaire

Environ 6 régulières

a) 1^o et 3^o C A rencontre de gestion et d'orientation seulement

septembre 86
mars 87

QUOI ET POURQUOI

QUI

3. RENCONTRES DU COMITE DES RESPONSABLES REGIONAUX (C.R.R.)

- Traduire la richesse du colloque dans les associations
- Assurer le lien entre le colloque et le Congrès d'orientation
- Voir à l'organisation d'un cadre commun, en région

C.A. et C.R.R. JUMELES

Les responsables des huit comités régionaux de la FAFMQ.

C.A. et C.R. jumelés

4. SESSION PROVINCIALE DONNEE REGIONALEMENT

- révision des acquis
- définition d'une association
- définition d'un modèle d'intervention selon la spécificité de l'association
- définition d'un modèle de fonctionnement de base
- réflexion sur le rôle et l'action des associations
- démarche vers le Congrès d'orientation

les associations en région

5. TOURNEE

- assurer l'encadrement et le suivi dans chaque Comité régional
- agir comme stimulateur

le Comité régional en action
les agentes de la permanence

- Responsables de la permanence auprès des Comites régionaux
 - Agente de liaison et d'information Appalaches-Québec
 - Laurentides-Québec
 - Lac St-Jean
 - Rive-sud (Montréal)

COMMENT

QUAND

b) 2^e C.A. (novembre) jumelé au C.R.R. pour l'accueil des membres (anciens et nouveaux) ex jeux coopératifs et la formation sur les responsabilités et tâches de chacun en maintenant la liaison d'un groupe à l'autre

Novembre 86

c) 4^e C.A. (mai) jumelé au C.R.R. évaluation et pistes d'orientation avec canevas de travail identique pour les deux groupes, suivies par une mise en commun

Mai 87

- le Comité des responsables régionaux seulement, sur la vie régionale.

mars 87

animée et alimentée par les membres du Comité Rôle et orientation

De janvier 87
fin avril

regarder comment ça fonctionne
apporter aide et soutien à chaque C.R. selon sa spécificité régionale et selon les besoins exprimés

Au moins 1 fois l'an

- Agente de liaison et de formation Abitibi-Témiscamingue
Bas St-Laurent
Mauricie-Lanaudière
Montréal

QUOI ET POURQUOI

QUI

6. FORMATION

- alimenter la vie d'équipe, la vie provinciale
- uniformiser le cadre de travail des C R
- soutenir l'envergure provinciale
- assurer la relève

Activités de formation

- | | |
|---|--|
| I Plan des formatrices
habilitier des membres au sein de nos régions à devenir des agents multiplicateurs | 2 personnes par région |
| II Point tournant
Sensibilisation et conscientisation des femmes chefs de famille vers un retour aux études et sur le marché du travail | session offerte aux associations |
| III Jeu de la famille
Sensibilisation aux enjeux de la famille d'aujourd'hui | a) dans une association
b) chez les formatrices |
| IV Session axée sur le rôle et les responsabilités des C A locaux face à la problématique des familles monoparentales | a) C R et associations
b) participantes au plan des formatrices
c) C A ou B.E locaux, dans chacune des régions |

COMMENT**QUAND**

3 fins de semaine intensives	15-16-17 novembre 28-29-30 novembre 12-13-14 décembre
session de 5 jours, à déterminer le nombre de sessions offertes	à déterminer
rencontre d'un jour a) la première à titre expérimental évaluer b) former les formatrices	à déterminer
a) rencontres thématiques	selon les besoins
b) Session provinciale donnée aux formatrices, 2 jours	printemps 87
c) stage des formatrices dans leur C R respectif faisant équipe avec les permanentes	automne 87

QUOI ET POURQUOI

QUI

7. DIFFUSION DE L'INFORMATION

Par nos médias écrits - susciter un impact social face à notre problématique
- traduire notre rôle d'agent de changement social
- être le reflet de la monoparentalité

- a) Comité du bulletin
- b) membres bénévoles
- c) permanence
- d) collaboration spéciale

8. COMITES DE TRAVAIL DE LA FAFMQ

a) Comité de finances

- surveiller la bonne gestion financière de la FAFMQ
- réfléchir sur les impacts financiers qu'amènent les nouvelles orientations
- proposer des hypothèses de solutions au C.A

membres bénévoles du Comité dont un membre du C.A et une responsable régionale et une répondante de la permanence

b) Comité de publicité

- assurer l'image de marque de la FAFMQ dans le public en général
- assurer le soutien technique auprès des associations pour l'utilisation maximale des outils de promotion
- assurer une large part de la publicité dans la préparation du colloque

membres bénévoles du Comité dont un membre du C.A et une responsable régionale et une répondante de la permanence

COMMENT

QUAND

Bulletin de liaison : bulletin officiel de la FAFMQ auprès de ses membres et du public en général
L'Entre-nous : courrier interne pour rejoindre nos associations membres et les comités régionaux et susciter l'échange entre chacun

4/an septembre, décembre, mars, mai

1f/mois

tous les comités répondent au C.A. de leurs activités

rencontres du Comité

au minimum
2f/année

- articles dans l'Entre-nous
- personne-ressource auprès des associations et des CR

à déterminer

QUOI ET POURQUOI

QUI

c) Comité de

l'autofinancement

- poursuivre l'étude de divers modes de financement
- proposer au C.A un processus permettant de trouver les fonds nécessaires au développement de la FAFMQ et des associations

membres bénévoles du Comité dont un membre du C.A , un(e) responsable régional(e) et une répondante de la permanence

d) Comité d'information

juridique

- être à l'affût des changements qui surviennent dans les lois touchant les familles monoparentales
- étudier les changements apportées aux lois et les nouvelles législations pour évaluer l'impact sur les familles monoparentales
- présenter des projets d'intervention pertinents au C.A

membres bénévoles du Comité dont un membre du C.A , un(e) membre par région et une répondante de la permanence

e) Comité rôle et orientation

- poursuivre le travail de réflexion sur la vie association
- traduire la richesse du colloque dans les associations par un cheminement continu vers le Congrès d'orientation

membres bénévoles du Comité dont un membre du C.A , un (e) responsable régional(e) et une répondante de la permanence

COMMENT

QUAND

rencontres du Comité

à déterminer

rencontres du Comité

à déterminer

- articles de fond dans le Bulletin
- formation sur le divorce
- session d'information
- rédaction de mémoire

en janvier

à déterminer au besoin

- rencontres du Comité
- préparer le contenu et assurer l'animation de la session provinciale donnée régionalement

à déterminer de janvier à avril

QUOI ET POURQUOI

QUI

9. COMITES REGIONAUX

- assurer le lien entre la Fédération et ses associations dans leur région respective
- susciter et développer le sentiment d'appartenance et de solidarité entre les associations
- leur apporter une aide technique et un support moral

le Comité régional composé de la (le) responsable et de deux (2) représentant(e)s des associations dans chacune des régions

10. REPRESENTATION

accroître la visibilité des membres élus de la FAFMQ, des régions et des associations auprès des corps publics gouvernementaux et privés

C.A de la FAFMQ et plus particulièrement la présidente ainsi que les C.A locaux et les responsables régionaux

11. DOSSIERS PONCTUELS

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1 La politique familiale | 5 La réforme des pensions |
| 2 La réforme de l'aide sociale | 6 La réserve héréditaire |
| 3 Les enjeux du Programme OVEP | 7 La semaine de la famille |
| 4. Le partage des biens familiaux | |

- Tout autre dossier selon l'actualité

COMMENT

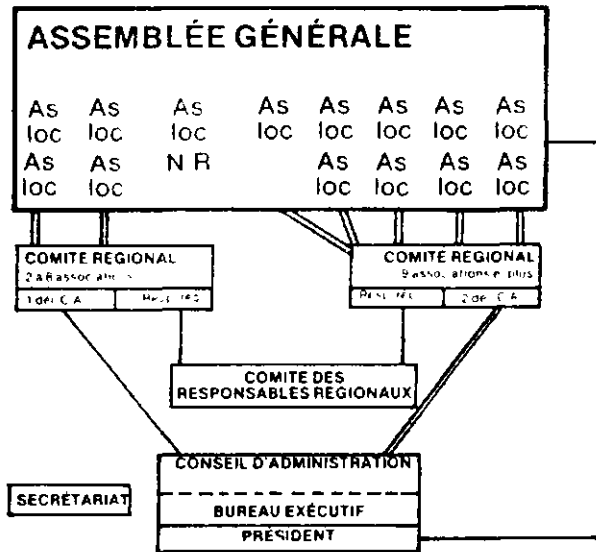
QUAND

- par des rencontres du Comité régional de chaque région
- par la participation à la session provinciale donnée régionale-ment
- et par la formation qu'ils veulent se donner

4 rencontres minimum régulières du C R
les autres rencontres à déterminer

par des interventions sur des dossiers ponctuels

selon les dossiers étudiés



12. LES COLLABORATIONS EXTERIEURES

- a) La **FAFMQ** fait partie de plusieurs organismes provinciaux, genre regroupements d'organismes pour l'étude ou la défense d'un sujet précis. La **FAFMQ** conserve toute son autonomie et refuse d'être chapeauté par une super-structure

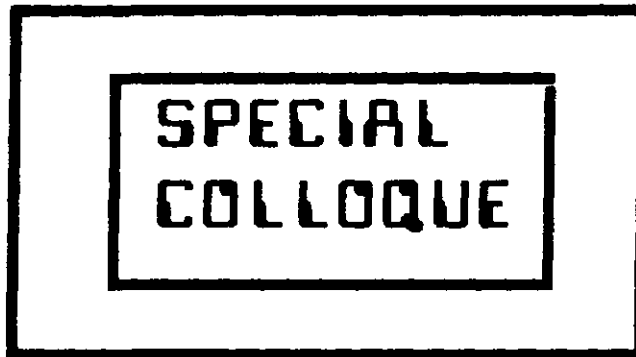
Regroupement inter-organismes pour une politique familiale
Fédération et regroupements nationaux OVEP
Groupe des 13 - (organismes provinciaux de femmes)
Toute coalition, front commun ou plate-forme qui permettent une concertation de plusieurs organismes sur des dossiers chauds

- b) La **FAFMQ** est membre de plusieurs organismes, tant international, canadien, provincial que local, qui répondent à ses objectifs comme soutien, stimulateur ou aide dans ses actions

Union internationale des organismes familiaux (UIOF)
Comité québécois de l'UIOF
Comité canadien de l'UIOF
Comité national canadien sur le statut de la femme (NAC)
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) comme membre associé
Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF) comme membre associé
Relais-Femmes

- c) La **FAFMQ** est en étroite relation avec les organismes suivants

La Fédération des unions de familles (FUF)
L'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA)
Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ)
L'UQAM et l'Université de Montréal par leurs services à la collectivité



"La monoparentalité, une question d'actualité"

Les 24-25 octobre 1986

au Centre St-Pierre

1212, Panet

Montreal





COLLOQUE

LA MONOPARENTALITÉ, UNE QUESTION D'ACTUALITÉ

Vendredi et samedi, 24 - 25 octobre 1986

au Centre Saint-Pierre
1212, Panet, Montréal

DESCRIPTION DES ATELIERS

ATELIER 1 UN ENFANT SANS PÈRE, EST-CE POSSIBLE?

La question de la parentalité vécue sous le signe exclusif de la maternité est regardée ici du point de vue de la mère et de l'enfant. Tentative de description opérationnelle de l'amour comme facteur de développement.

François Bilodeau, chercheur en éducation

Exposé et partage 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 2 COUPLE RECONSTITUÉ OU FAMILLE RECONSTITUÉE?

("Tes enfants, mes enfants, nos enfants")

A) Pour ceux qui ont la garde

Le nouveau partenaire doit-il remplacer le parent hors foyer?

B) Pour ceux qui n'ont pas la garde

Doit-on laisser au parent biologique hors foyer, qui vit un nouveau couple, le droit et le temps de vivre un lien privilégié avec ses enfants? Est-ce souhaitable?

Jean Charles Chabot, consultant auprès de parents et de personnes en difficulté de couple

Exposé et partage 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 3 NOS ENFANTS SONT-ILS PLUS DÉLINQUANTS, PLUS DROGUÉS, PLUS ..., MOINS...?

Occasionnellement, nous lisons dans les journaux le rapport d'une recherche qui affirme que les enfants de familles monoparentales sont plus délinquants, plus suicidaires, plus "petits", etc. Sur quoi donc sont fondées ces assertions? Sont-elles réelles?

Gilles Deslauriers, psycho-éducateur, un policier-éducateur, un représentant du service de Protection de la jeunesse et un parent.

Panel témoignage et discussion 3h00 (2 fois)

ATELIER 4. LES VEUFs ET LES VEUVES SONT-ILS AUSSI MONOPARENTAUX?

Nous, veufs, veuves, pensons avoir la même identité de monoparentalité, mais des soucis différents. Sont-ils assez bien connus? Si on s'en parlait.

Géralda Simard, veuve membre du Regroupement monoparental de Charlevoix-ouest, et Ginette Mongrain, animatrice. Échange libre 1h1/2

ATELIER 5 ILS SE MARIÈRENT ET EURENT DE NOMBREUX ENFANTS ILS DIVORCÈRENT ET EURENT DE NOMBREUX PARENTS!...

Certains enfants ont maintenant TROP de parents, d'autres, PAS ASSEZ.

Quel est le code d'éthique de ces nouvelles familles dans leur relation entre elles?

Diane Germain, chargée de cours à l'Éducation des adultes pour parents de familles monoparentales et reconstituées

Exposé et partage 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 6: LE SERVICE DE MÉDIATION CINQ ANS APRÈS

Peut-on mesurer le degré de satisfaction des gens qui y ont eu recours?

Discussion synthèse portant sur les avantages et les limites de la médiation

Lorraine Filion, coordonnatrice du Service de médiation à la famille, Aldo Morrone, médiateur. Information et témoignages 1h1/2

ATELIER 7: SYLVIE, AGENT-DOUBLE (vidéo de l'émission "A plein Temps")

L'enfant d'un couple éclaté n'est-il pas trop souvent le "messenger" des récriminations ou des réclamations d'un parent à l'autre? Peut-on, sans aide, être des parents cohérents et efficaces après le divorce?

(Personne-ressource à déterminer)

Vidéo exposé et discussion 3h00 (2 fois)

ATELIER 8: METTRE UN PIED DANS L'UNIVERS DE L'AUTRE (polyvalence parentale)

Démystifier le double rôle de parent face à l'enfant est-ce que je dois "remplacer", en termes d'éducation, le parent absent, dois-je être père et mère à la fois?

Ou plutôt gérer la double tâche qui m'échoit parent (tâche affective) et pourvoyeur (tâche économique)?

Suzanne Lamarre, psychiatre.

Exposé et partage 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 9: LE RETOUR AU TRAVAIL EST-IL POSSIBLE OU RÉALISABLE EN 1986?

Quelle est la place des femmes sur le marché du travail actuellement?

Y a-t-il une place pour moi? Comment y arriver suivre un cours m'inscrire à un programme, lequel? Et, pour dénicher du travail, sur qui puis-je compter?

Louise Fortin, animatrice à Consult-Action

Information 1h1/2

ATELIER 10: PEUT-ON BRISER LE CYCLE DE LA VIOLENCE AVEC UN CERTIFICAT DE DIVORCE?

D'après les statistiques, plusieurs femmes et enfants meurent de façon violente dans les quelques mois qui suivent le divorce. Pourquoi?

Un papier de cour est-il une arme efficace?

Nicole Kirouac, avocate.

Andrée Lafrance, animatrice.

Groupe CHOC.

Exposés et partage 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 11: AVEC QUI EST MON ENFANT PENDANT QUE JE TRAVAILLE?

Les familles ont changé, mais les institutions sociales n'ont pas suivi.

La mère au foyer à plein temps existe de moins en moins. Quelles sont les structures de remplacement?

Et si l'on se servait de l'école "milieu de vie" des enfants?

Côme Dupont, ex-directeur des Services administratifs et éducatifs au M.E.Q.

Conférence 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 12: COUPLE ÉCLATÉ, MAIS FAMILLE BI-PARENTALE TOUT DE MÊME? (de la garde partagée)

La garde partagée peut-être mais est-ce possible, est-ce souhaitable?

La garde partagée nouveau vocabulaire à inventer et quelques difficultés à prévoir

Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal.
Association Parents Uniques de Laval.
Bill Riley, président du Regroupement des familles monoparentales d'Outremont.
Deux parents et deux jeunes Exposés et témoignages 3h00

ATELIER 13: LES RAPTS D'ENFANTS . UN MYTHE?

Est-ce que ça existe?
A quelle fréquence (statistiques)?
Ai-je raison d'avoir peur?
Puis-je me protéger et comment?

Marcelle Lamarche, présidente - fondatrice d'Enfants - retour Québec Information et témoignage 1h1/2

ATELIER 14: LA SEXUALITÉ... UN CUL-DE-SAC?

Si je choisis de vivre seule, puis je vivre ma sexualité? Si je veux revivre en couple, comment trouver le Prince charmant?
En embrassant plusieurs petits crapauds , serai je considérée comme une petite crapaude?

(Personne-ressource à déterminer) Exposé et partage 1h1/2 (2 fois)

ATELIERS 15A, 15B: DES LOIS QUI NOUS CONCERNENT. .

15A LA RUPTURE ET SES RE-AMENAGEMENTS MATERIELS le partage des biens familiaux et la réserve héréditaire

Jean-Pierre Sénécal, avocat, professeur en droit de la famille à l'Université de Montréal. Exposé et partage 1h1/2

15B POUR UN NOUVEAU DROIT DE LA FAMILLE la Loi de 1985 sur le divorce, les unions de fait et le nom des enfants de parents célibataires

Suzanne Gulllet, avocate spécialisée en droit de la famille Exposé et partage 1h1/2

ATELIER 16: L'ÂGE DE LA MAJORITÉ OU L'INCOHÉRENCE SOCIALE?

La loi nous dit qu'un enfant devient majeur à 18 ans
Est-ce une illusion qui lui permet de renier ses parents affectivement alors qu'il reste dépendant d'eux économiquement?
Est-ce un piège pour lui lorsque ses parents prennent le prétexte de cette majorité pour lui fermer leur porte?

(Personne-ressource à déterminer) Exposé et partage 1h1/2

ATELIER 17: LA RUPTURE... ET APRES...!

Après la rupture, comment lâcher prise?
Le vécu émotionnel a-t-il des répercussions sur ma santé physique?
La solitude et la responsabilité non partagée deviennent une surcharge Comment gérer mon temps?

Jacqueline Yergeau, psycho-thérapeute (Bloc I)
Mado Desforges, conseillère en éducation aux adultes (Bloc II)
Exposé et partage 3h00 (2 fois)

ATELIER 18: LES QUINZE - DIX-HUIT ANS .

La monoparentalité, ça concerne aussi la personne qui est la plus touchée l'enfant A 15 - 18 ans, on est déjà presque un adulte
Partager son expérience pour continuer de grandir, c'est peut être la clé
Un atelier juste pour vous, entre vous

Michel Nicholson, psycho-éducateur Échange libre 3h00

ATELIER 19: LES DOUZE - QUINZE ANS

Tes parents se sont séparés, tu as vécu ce changement de vie avec eux
Aimerais-tu venir partager ton expérience avec d'autres jeunes qui ont le même vécu?

Louise et Gérard Aubut, thérapeutes familiaux et conjugaux Atelier dirigé 3h00

ATELIER 20: LE PÈRE DE FAMILLE MONOPARENTALE, UN HOMME NOUVEAU

Les pères qui ont charge d'enfants sans l'aide d'une épouse ou compagne sont rares même si leur nombre a presque doublé durant la dernière décennie Leurs attitudes et comportements préfigurent peut-être un mouvement socio-culturel en voie de généralisation

Pierre Gauthier, professeur en psycho-éducation à l'Université de Montréal. Conférence 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 21: LA MONOPARENTALITÉ D'HIER À DEMAIN

Bien que présente dans la plupart des sociétés humaines, la monoparentalité a été assez souvent considérée comme une pathologie sociale
S'agit-il là d'une transformation majeure de nos institutions familiales et matrimoniales?

Renée Dandurand, chercheuse à l'Institut québécois de recherche sur la culture Conférence 1h1/2 (2 fois)

ATELIER 22: LE SERVICE DE PERCEPTION DES PENSIONS ALIMENTAIRES, TOUTE UNE EXPÉRIENCE!

L'obligation alimentaire envers l'ex conjoint(e) et les enfants un droit dont l'exercice est difficile!
Comment s'y prendre pour le faire valoir?

Johanne Ouellette, procureur au Service de perception des pensions alimentaires
Carole Paré et Hélène Saint-Pierre, avocates stagiaires à l'Association Parents Uniques de Laval Information et discussion 1h1/2

ATELIER 23: DIALOGUE INTERROMPU .

Que veut dire faire "annuler" son mariage? Que signifie "tribunal ecclésiastique"?

Père L. Lapierre (Bloc I)
Comme personnes séparées ou divorcées avons-nous encore une place dans l'Église?

Mgr J.-P. Rivet (Bloc II)
Quelle espérance y a-t-il pour des divorcés qui désirent se remarier civilement?

Abbé Marc Roy (Bloc III)

Local ouvert en permanence pour discussion
Claudette Leboeuf, animatrice.

Atelier 3: **Gilles Deslauriers**, psycho-éducateur
"Nos enfants sont-ils plus délinquants, plus drogués..., plus..., moins...?"

Si M Deslauriers travaille, tout comme les deux précédentes personnes-ressources, dans le domaine de l'éducation, il le fait de manière toute spéciale puisqu'il a acquis la plus grande partie de son expérience auprès d'adolescent(e)s mésadapté(e)s. Il est l'auteur d'un livre au titre révélateur: "Ce que les adolescents ne disent pas", paru aux éditions Libre expression en octobre 1985, et se signale, comme animateur, par un calme à toute épreuve.

Atelier 4: **Géralda Simard**, veuve membre du Regroupement monoparental de Charlevoix-ouest,
et Ginette Mongrain, veuve, agente de liaison au Centre québécois de ressources à la petite enfance
"Les veufs et les veuves sont-ils aussi monoparentaux?"

Mme Simard, devenue veuve en 1980, a connu tant les difficultés des chefs de famille uniques, puisqu'elle est restée seule avec un fils encore adolescent, que les soucis particuliers à son nouveau statut social. Active au sein de plusieurs groupes populaires après le décès de son mari, elle possède une expérience de la discussion en groupe qui devrait permettre à cet atelier de fournir un apport original au colloque sur la monoparentalité.

Les soucis propres aux personnes veuves, Mme Mongrain en a eu sa part aussi. Elle a dû, à la suite du suicide de son mari, qui la laissait sans ressources, prendre en mains son avenir - après quatorze ans d'absence du marché de l'emploi - afin d'assurer celui de ses deux enfants, alors âgés de 10 et de 5 ans. Son expérience dans des emplois divers, de vendeuse à agente de liaison en passant par surveillante de salles d'examens, a valeur d'exemplarité pour quiconque doit affronter les mêmes problèmes.

Atelier 5: **Diane Germain**, chargée de cours à l'Éducation aux adultes pour parents de familles monoparentales et reconstituées
"Ils se marièrent et eurent de nombreux enfants. Ils divorcèrent et eurent de nombreux parents!..."

Psycho-éducatrice de formation, Mme Germain est l'auteure de plusieurs ouvrages s'intéressant aux problèmes relatifs à l'éclatement du couple. Son expérience d'enseignante dans le secteur de la mésadaptation socio-affective et d'intervenante auprès des mères en difficulté à la suite d'une rupture ne peut que profiter à l'élaboration en atelier de nouveaux modèles de relations familiales.

Atelier 6: **Lorraine Filion**, coordonnatrice du Service de médiation à la famille, et Aldo Morrone, médiateur au même service
"La médiation, une manière de s'entendre"

Mme Filion et M. Morrone travaillent de pair à la médiation entre les partenaires d'un couple disjoint ou sur le point de l'être. Leur expérience commune en thérapie familiale, la première ayant une formation de travailleuse sociale, le second, de psychologue, est mise quotidiennement à l'épreuve face aux mésententes qu'ils ont pour fonction de régler au mieux. Nul doute que les participant(e)s à cet atelier puissent apprendre beaucoup à les écouter.

Atelier 7: **Lise Cadieux**, animatrice à l'Éducation aux adultes
"Sylvie, agent double" (vidéo de l'émission "A plein temps")

Les répercussions de l'éclatement de la famille sur les enfants, Mme Cadieux en entend parler tous les jours ou presque dans le cadre de ses fonctions d'animatrice à l'Éducation aux adultes de la CECM. Elle est depuis quatorze ans à l'écoute de parents vivant la monoparentalité, pour qui elle organise ce qu'elle appelle des "recherches-action", termes dont elle se fait fort de démontrer la complémentarité à l'occasion de cette projection d'un vidéo suivie d'une discussion en atelier.

Atelier 8: **Dr Suzanne Lamarre**, psychiatre
"Mettre un pied dans l'univers de l'autre" (polyvalence parentale)

Psychiatre branchée sur le milieu s'il en est, le docteur Lamarre a d'abord exercé sa profession auprès des enfants pour se rendre compte qu'une intervention efficace passait aussi par la pratique s'adressant aux adultes. Elle a, dans le cadre du programme d'enseignement du YWCA, "Nouveau Départ", familiarisé pendant cinq sessions des femmes de 35 à 55 ans avec

A l'aube d'une nouvelle carrière dans le domaine juridique, M Dupont qui est l'ex-directeur des Services administratifs et éducatifs au ministère de l'Éducation du Québec, conserve une préoccupation majeure, celle de l'accès des femmes à l'emploi. Il s'est intéressé à la question des services de garde dans la mesure où leur promotion favorise l'égalité économique, culturelle et sociale des femmes. Il en sait long sur le sujet.

Atelier 12: **Lison Chèvrefils**, animatrice
"Couple éclaté, mais famille bi-parentale tout de même" (de la garde partagée)

Détentrice d'un baccalauréat en Communication, option psycho-sociale, Mme Chèvrefils s'est spécialisée depuis en formation de bénévoles au travail en équipe. Les rouages d'une bonne discussion de groupe n'ont pas de secrets pour elle. Et si c'est la garde partagée qu'elle met en pratique dans sa vie personnelle, elle sait, pour avoir connu elle-même d'autres formes de garde, se montrer à l'écoute d'expériences différentes de la sienne.

Atelier 13: **Marcelle Lamarche**, présidente-fondatrice
d'Enfants-retour Québec
"Le rapt d'enfants... un mythe?"

Mme Lamarche est toute entière identifiée au mouvement Enfants-retour Québec qu'elle fonde à Montréal peu de temps après la tragique conclusion de l'affaire du petit Maurice Viens. L'organisation bénévole mise sur pied par elle avec une énergie peu commune, revendique un taux de succès de 40% tant dans les cas d'enlèvements d'enfants par des étrangers que par des parents. Dans ces derniers cas, elle soutient que le rapt procède toujours d'un sentiment de vengeance à l'endroit de l'ex-conjoint(e) et non d'amour pour son (ou ses) enfant(s).

Atelier 14: **Andrée Matteau**, psychologue et sexologue
"La sexualité, un cul-de-sac"

Co-fondatrice, en mars 1985, du mouvement des Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique (FRAPPE), Mme Matteau est une professionnelle qui croit à l'égalité des sexes sur tous les plans. Elle enseigne au Programme d'intervention auprès des femmes (PIAF) de la faculté d'Éducation permanente de l'Université de Montréal. Dans l'histoire des relations hétérosexuelles, affirme-t-elle, l'éclatement du couple pourrait bien représenter une étape vers l'avènement de relations hommes-femmes fondées sur l'intimité et non plus sur une illusoire complémentarité.

**Atelier 15A... et
15B:**

**Me Jean-Pierre Sénécal, avocat
Me Suzanne Guillet, avocate**

**"Des lois qui nous concernent: la rupture et
ses ré-aménagements matériels (la réserve
héréditaire et le partage des biens
familiaux)"**

15A

Depuis son admission au Barreau en 1972, Me Sénécal s'est fait connaître par la formation qu'il dispense à des futurs avocats ainsi que par ses publications en matière de droit de la famille. Si les sujets abordés dans son atelier lui sont particulièrement familiers, il n'en vise pas moins à un échange de vues avec les participant(e)s, à la discussion, car rien de vaut, selon lui, le retour au réel lorsqu'il s'agit de questions de droit.

**"Pour un nouveau droit de la famille (la Loi
de 1985 sur le divorce, les unions de fait et
le nom des enfants de parents célibataires."**

15B

Me Guillet, à l'instar de son collègue, Me Sénécal, cumule des tâches d'enseignement et de rédaction de textes spécialisés en droit de la famille avec la pratique de ses fonctions de juriste. Elle s'intéresse tout particulièrement au rôle de l'avocat en matière de litige conjugal et à la Loi de 1985 sur le divorce dans deux de ses écrits, récemment parus à l'intérieur du tome Civil I du Cours de formation professionnelle du Barreau du Québec.

Atelier 16:

(Personne-ressource à déterminer)

**"L'âge de la majorité ou l'incohérence
sociale?"**

Atelier 17:

**Jacqueline Yergeau, psycho-thérapeute et
Mado Desforges, conseillère en Education aux
adultes**

"La rupture... et après?"

Psychothérapeute exerçant à son compte, Mme Yergeau se définit comme "formatrice d'adultes en développement humain". Elle axe ses interventions sur la combinaison émotivo-rationnelle (émotivité, rationalité) et se spécialise auprès des femmes. Son engagement de longue date comme bénévole au service d'organismes socio-communautaires la rend à même d'aborder avec empathie les problèmes personnels de ré-adaptation à la suite d'une rupture.

Mme Desforges - qui prendra la relève de Mme Yergeau le samedi, 25 octobre- se distingue par son approche active des difficultés vécues par les mères monoparentales. Titulaire d'une maîtrise en andragogie, terme savant qui désigne les études relatives à l'éducation aux adultes, elle est l'auteure et l'instigatrice du cours "Les chanceuses", où ces difficultés sont présentées comme une chance unique de se ressaisir, de faire le point, de devenir soi.

Atelier 18: **Michel Nicholson, psycho-éducateur**
 "Les quinze-dix-huit ans.."

M Nicholson connaît bien les quinze-dix-huit ans.. Psycho-éducateur de profession, ayant travaillé dix ans auprès d'élèves classés "mésadapté(e)s socio-affectifs" par des adultes prompts à l'étiquetage, il en a connu plus d'un au cours de sa carrière! D'autant qu'il n'a jamais rechigné sur les heures supplémentaires, "car l'éducation, dit-il, ce n'est pas une usine, mais une affaire de coeur où l'on traite d'humanité"

Atelier 19: **Louise et Gérard Aubut, thérapeutes fami-**
 liaux et conjugaux
 "Les douze-quinze ans..."

Membres cliniciens de l'Association des thérapeutes familiaux et conjugaux du Québec, ces deux partenaires dans la vie de couple le sont également dans la vie professionnelle. Ils exercent en effet leur "métier" si l'on peut dire- dans le sens où l'art de vivre serait une technique - "Au centre de soi" de Sorel, lieu privilégié de découverte de soi-même par diverses méthodes thérapeutiques. Les douze-quinze ans trouveront dans cet atelier un milieu chaleureux où exprimer librement leur vécu personnel.

Atelier 20: **Pierre Gauthier, professeur en psycho-**
 éducation à l'Université de Montréal
 "Le père de famille monoparentale, un
 homme nouveau"

M Gauthier, docteur en sociologie de l'Université américaine de Cornell, auteur d'un ouvrage intitulé "Les nouvelles familles", publié prochainement aux éditions St-Martin, a plus d'un titre à son actif. Une expérience antérieure de dix ans comme enseignant à Boscoville et au Centre d'orientation de Montréal a fait de lui un homme particulièrement sensible aux responsabilités parternelles ainsi qu'à l'évolution de l'exercice de ces responsabilités.

Atelier 21: **Renée Dandurand, chercheure à l'Institut**

québécois de recherche sur la culture
"La monoparentalité d'hier à demain"

Comme M. Gauthier, animateur du précédent atelier, Mme Dandurand écrit Elle a publié, en collaboration ou seule, pas moins d'une dizaine d'ouvrages, sans compter de nombreux articles de revues. Docteur en anthropologie de l'Université de Montréal, elle était tout à fait indiquée pour retracer avec les participant(e)s à cet atelier l'évolution du phénomène de la monoparentalité à travers les âges, ses racines et ses avenues futures

Atelier 22: **Me Johanne Ouellette**, procureure au Service de perception des pensions alimentaires
"Le Service de perception des pensions alimentaires, toute une expérience!"

A l'emploi du ministère de la Justice depuis 1977, cette jeune avocate qu'est Me Ouellette comptait parmi les membres du Barreau à se réjouir de la création du Service de perception des pensions alimentaires, dont son expérience du droit lui démontrait la criante nécessité. Ses fonctions de procureure au sein de ce service en font aujourd'hui une personne-ressource on ne peut plus informée sur les modalités d'exercice du droit à la pension alimentaire

Atelier 23: **Claudette Leboeuf**, responsable de la pastorale à l'Office de la famille de Montréal
"Dialogue interrompu..." (Eglise et les divorcé(e)s)

Claudette Leboeuf n'est pas une chrétienne timide. Après avoir vécu les souffrances inhérentes à l'épreuve d'une séparation, elle a choisi de prendre sa place au sein de l'Eglise, cela jusqu'à devenir responsable diocésaine de la pastorale à l'Office de la famille de Montréal. Son but: apporter aux personnes traversant la même pénible situation qu'elle dans le passé, le support moral et spirituel dont elles ont tant besoin. Trois membres du clergé seront ses invités à tour de rôle, les vendredi après-midi, samedi matin et samedi après-midi. Ils offriront aux participant(e)s à cet atelier l'information la plus à jour concernant les sources de malentendus entre divorcé(e)s et hiérarchie catholique

En plus de ces personnes-ressources dont vous venez pour ainsi dire de faire la connaissance, certain(e)s représentant(e)s d'association seront présent(e)s

dans quelques ateliers afin d'y apporter leur point de vue. Il s'agit du groupe CHOC (atelier 10), voué à l'aide aux hommes aux prises avec des manifestations de violence, de l'Association Parents Uniques de Laval (ateliers 12 et 22) au service, elle, des chefs de familles monoparentales de la région mentionnée et auteure, par ailleurs, d'une étude sur la perception des pensions alimentaires et enfin de l'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal (atelier 12) oeuvrant en faveur de l'égalité parentale quant à la garde de l'enfant.

Dans un même esprit de présentation d'une approche particulière de certains problèmes, divers(e)s invité(e)s viendront, en leur nom personnel, apporter un témoignage vécu au cours d'ateliers déterminés (nos 3, 6, 12, 13).

L'ouverture et la clôture du colloque seront marquées, quant à elles, par la présence de deux conférenciers bien connus dans les milieux proches des questions familiales, soient M. Gilles Poirier, pour la première, et M. Jacques Lizée pour la seconde. L'intervention de M. Poirier, qui est responsable du département du Service social à l'Hôtel-Dieu de Québec, visera à situer globalement le phénomène de la monoparentalité aujourd'hui. Auteur d'une thèse de maîtrise intitulée "L'enfant et le divorce", ce travailleur social de formation a oeuvré pendant dix ans auprès des familles à parent unique. Il a notamment animé plusieurs soirées d'information sur des thèmes en rapport avec l'éclatement du couple, à savoir les étapes psychologiques du divorce chez l'adulte, la réaction des enfants à la séparation des parents, les visites et les sorties ainsi que les répercussions de la rupture sur les enfants.

La conférence de M. Lizée, lors de la fermeture du colloque, aura plutôt pour objectif d'élargir la perspective de réflexion sur l'aménagement du vécu monoparental. Également formé en service social, l'actuel président du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec se distingue par son ouverture de vues dans le champ d'activité qui est le sien. Ainsi fait-il partie d'un mouvement international en la matière et a-t-il contribué à la fondation de plusieurs organismes d'envergure provinciale voués à la promotion d'idées nouvelles quant à la structure familiale, notamment la Fédération des associations de familles monoparentales.

PLACE AUX JEUNES

Le divorce de ses parents est souvent une épreuve qui nous plonge dans une certaine solitude. On se sent impuissant face à la situation. On se croirait quelquefois au baseball où c'est nous, les enfants qui servons de balle. A ce moment, un sentiment d'insécurité émotive nous pousse à garder tout en nous. Même nos amis les plus proches ne semblent pas nous comprendre.

L'occasion t'est maintenant offerte de discuter librement avec des jeunes qui, comme toi, ont vécu le divorce ou la séparation de leurs parents.

La FAFMQ organise un colloque au cours duquel un atelier s'adresse spécialement à toi. Il aura lieu samedi 25 octobre, à 9 heures (si tu as entre 12 et 15 ans) ou à 14 heures (si tu as plus de 15 ans). Tu pourras partager ton expérience, exprimer tes idées, tes opinions sur un sujet dont on n'a pas souvent la chance de parler. Des personnes ressources seront présentes pour t'aider et répondre à tes questions.

Tu verras que tu n'es pas si seul(e) dans le fond. Tu pourras en aider d'autres. L'invitation est lancée. On aimerait bien te voir!

Anik

PETIT GUIDE D'EMPLOI DU (de la) PARTICIPANT(e) AU COLLOQUE

Par Huguette Limoges

Colloque n.m (lat. colloquium, entretien) Entretien entre deux ou plusieurs personnes. Conférence entre savants et spécialistes

Le petit Larousse illustré, 1973

Voilà donc la définition officielle d'un colloque. Si par "savants" nous entendons "intervenantes ayant plusieurs années d'expérience dans un domaine précis", et de surcroît ayant vécu cette expérience de l'intérieur, c'est bien nous!

Nous sommes donc les "savants", et nous nous entretiendrons avec des "spécialistes", nos personnes-ressources et invités qui, vous l'avez constaté dans les pages précédentes, ont tous une connaissance profonde de leur sujet et une pensée originale sur certains de ses aspects.

Nous nous entretiendrons, c'est donc d'un dialogue dont il s'agit. Nous écouterons ce qu'ils ont à nous dire, mais aussi nous questionnerons, nous ferons part de nos expériences propres. Tous nos invités s'attendent à ce dialogue avec nous. C'est ainsi que se préciseront de plus en plus des idées-forces qui conduisent à l'action.

Quand on est "intervenante" dans une association, quelles sont les retombées d'un tel échange?

D'abord la stimulation, moteur de l'action, énergie nécessaire pour la mise en branle de projets. Dans un milieu semblable, où une foule d'idées circulent, où nous nous sentons à notre place et reconnus(e)s, il est inévitable que cela génère de l'énergie, et physique, et mentale.

Au plan des idées, c'est l'imagination qui est frappée. "Tiens, je n'avais pas vu le problème sous cet angle! Que pensent les membres de mon association de telle théorie? Un témoignage, quelle bonne idée pour susciter une discussion" etc etc

Il s'agit donc, pour nous, d'aller au colloque avec l'idée d'en rapporter des **ressources** pour nos associations. Les sujets sont nombreux, il serait intéressant que vos delegate(s) aillent dans des ateliers différents pour couvrir le plus de thèmes possibles, et que vous leur demandiez de **vous faire un court rapport au retour**. Chacun des thèmes peut devenir un sujet de discussion lors de vos réunions. Et vous voilà riches d'une **programmation** intéressante pour cette année et sûrement les années à venir. Car les ateliers ont été pensés en fonction de notre problématique: la faiblesse économique des femmes, la difficulté parentale des hommes, le désarroi des enfants. En fonction aussi des différents profils monoparentaux: veuves/veufs, mères célibataires, personnes séparées ou divorcées, ayant ou non charge d'enfants.

Donc, dans un premier temps, vos démarches personnelles pour assimiler les sujets traités, les faire vôtres et les utiliser chez vous.

Dans un deuxième temps, les outils que la Fédération pourra vous offrir ultérieurement. Ils auront la forme **d'écrits** les actes du colloque, résumé de l'ensemble de ce qui a été dit ou fait, et **d'images** les vidéos faits dans plusieurs ateliers. En effet, il est fort probable que nous obtenions les services de techniciens pour filmer divers exposés de nos personnes-ressources. Si le projet se concrétise, nous pourrions mettre à votre disposition ces bandes magnétoscopiques pour stimuler des discussions lors de vos réunions.

L'important, c'est de développer des formes d'action pour être des intervenant(e)s efficaces **en rapport avec les besoins actuels des familles monoparentales**. Si nous sommes bien à l'écoute de la réalité et des problématiques d'aujourd'hui, nul doute que le colloque sera un précieux investissement pour vous et pour les membres que vous représentez.

Nous vous souhaitons une bonne et active participation!

KIOSQUE D'INFORMATION:

LOGEMENT ET DISCRIMINATION

Plus d'une femme locataire sur deux est victime de discrimination et/ou de harcèlement.

C'est ce que révèle l'enquête "Femmes et logement" effectuée à Montréal par le Comité-logement Rosemont.

Selon l'étude, 40% des femmes interrogées ont vécu des situations de discrimination évidente soit un ou des refus directs basés sur des motifs discriminatoires.

Les 5 principaux motifs de discrimination avoués ou déduits sont les suivants: avoir des enfants, être assistée sociale, être femme, être jeune et être femme seule avec enfant(s).

Les femmes chefs de famille monoparentale et les femmes assistées sociales sont les plus touchées.

D'autre part, 47,5% des femmes interviewées ont subi au moins une situation de harcèlement et en ont vécu souvent plus d'une. Dans 15% des cas, il s'agit de harcèlement sexuel. Le harcèlement peut se manifester de diverses façons: indiscretions sur la vie privée, visites impromptues en l'absence ou présence de la locataire et sans sa permission, injures et insultes, menaces, refus des réparations urgentes, etc.

Les femmes victimes de harcèlement ou de discriminations se trouvent dans un cul-de-sac. Si elles réagissent, elles ressentiront de l'inquiétude et de l'insécurité, craignant d'établir de mauvais rapports ou vivant dans la peur de subir des représailles de la part du propriétaire. Dans de nombreux cas, elles les subiront effectivement. **Si elles ne réagissent pas**, leur recherche de logement risque de se prolonger, elles devront subir des coûts et des hausses de loyer importants voire inacceptables ou verront leur logement se détériorer jusqu'à les obliger, dans certains cas, à déménager. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats ne sont guère reluisants.

La situation des femmes locataires est très grave et l'avenir n'est guère plus

réjouissant 85% des chefs de familles monoparentales sont des femmes et ce groupe (qui est de loin une des cibles principales de la discrimination et du harcèlement) ne cesse d'augmenter

Le groupe "Femmes et logement" travaille présentement à diffuser les résultats de cette enquête et à mettre sur pied des services et ressources pour aider les femmes aux prises avec ces problèmes. Un outil d'animation sur la problématique des femmes et du logement sera envoyé à certains organismes provinciaux préoccupés par la question (votre fédération en est) Nous avons conçu cet outil dans le but de susciter des rencontres, des débats et des actions. Vous pouvez vous le procurer à "Femmes et logement", 5675, rue Laffond, Montréal H1X 2X6, tél. (514)721-3693. (2 50\$ + frais postaux).

Veillez prendre note que "Femmes et logement" tiendra un kiosque au prochain colloque de la FAFMQ, les 24 et 25 octobre prochains
Nous aurons de la documentation, apportez vos témoignages... C'est un rendez-vous!
A bientôt!

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR LA MONOPARENTALITE...

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Ouvrages touchant de près ou de loin la monoparentalité.

POUR ADULTES

1. AUCLAIR, Marcelle. Le livre du bonheur le bonheur est en vous Paris, Editions du Seuil, 1976, 320 p
2. AUGER, Lucien. Elever des enfants sans perdre la boule. Montréal, Centre interdisciplinaire de Montréal, Editions de l'Homme, 1983., 165 p
3. AUGER, Lucien. Vivre avec sa tête ou avec son coeur Montréal, Editions de l'Homme, 1979, 159 p
4. AUJANE, Jany Etre femme et vivre seule Paris, Tchou, 1980, 269 p
5. BACH, Richard. Un pont sur l'infini Paris, Editions Flammarion, 1984, 307 p. (Roman)
6. BAZIN, Michèle La pomme d'Eve un document sur les relations hommes-femmes. Longueuil, 1982, 215 p
7. BAZIN-TARDIEU, Danielle Femmes du Mali statut, image, réactions au changement Montréal, Leméac, 1975, 259 p
8. BERGE, André. Comprendre et éduquer un enfant difficile. Paris, Payot, 1977, 251 p
9. BLONDIN, Robert Le bonheur possible Montréal, Editions de l'Homme, 1983, 330 p
10. BLONDIN, Robert Le mensonge amoureux Montréal, Editions de l'Homme, 1985, 174 p
11. BOISSARD, Janine Une femme neuve. Paris, Fayard, 1980, 221 p (livre de poche)

- 12 BORDEAUX, Michèle. (et al) Madame ou Mademoiselle itinéraires de la solitude féminine Paris, Montalba, 1984, 301 p.
13. BOURGUIGNON, Odile Du divorce et des enfants Paris, Presses universitaires de France, 1985, 247 p
- 14 BOUTOL, Bruno Les drogues extases et dangers Montréal, Le Jour, 1982, 161 p
- 15 BOWMAN, C Myrna L'exécution interprovinciale des ordonnances de soutien après le divorce solutions pratiques Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 1981, 50 p (Gratuit)
- 16 CAMPBELL, Donald L'adolescent, le défi de l'amour inconditionnel Québec, Armagh, Orion, 1982
- 17 CARON, Josianne Des mères célibataires entre la soumission et la subversion Paris, P Horay, 1982, 156 p
- 18 CHARPENTIER, Laure Toute honte bue l'alcoolisme au féminin Paris, Denoël-Gonthier, 1981, 174 p
- 19 CLAUDAIS, Marcelline Un jour la jument va parler Editions de Mortagne, 1984, ? p (Roman)
- 20 COLLANGE, Christiane Le divorce boom Montréal, Libre expression, 1983, 220 p.
21. COMMAILLE, Jacques (et al) Le divorce en Europe occidentale: la loi et le nombre Paris, Groupe international de recherche sur le divorce Institut national d'études démographiques, 1983, 242p
- 22 DAMIEN, Michel L'enfant confisqué Paris, ACE, 1985, 275 p
23. DESJARDINS, Arnaud Pour une vie réussie un amour réussi. Paris, La Table ronde, 1985, 251 p.
- 24 DODSON, Fitzhugh Aimer sans tout permettre Paris, Editions Robert Laffont, 1981, c1979, 353 p Titre original How to discipline with love
25. DOWLING, Colette. Le complexe de Cendrillon. les femmes ont secrètement peur de leur indépendance Paris, Grasset, 1982, 284 p

- 26 DULUDE, Louise. Pour le meilleur et pour le pire. une étude des rapports financiers entre époux. Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1984, 98 p.
27. DUVAL, Thérèse Vivre au singulier Montréal, Libre expression, 1986, 190 p
- 28 L'enfant issu d'un foyer désuni compte-rendu d'un symposium national sur les services aux enfants touchés par la séparation et le divorce Ottawa, Santé et bien-être social Canada, 1985, 79 p
29. Les familles monoparentales au Canada - Canada's lone-parent families Ottawa, Statistiques Canada, 1984, 31 p
- 30 FERGUSON, Marilyn Les enfants du Verseau. pour un nouveau paradigme Paris, Calmann-Lévy, 1981, 338 p Titre original The aquarian conspiracy
31. FRANCKE, Linda Bird Les enfants face au divorce. Paris, Laffont, 1986, 251 p Titre original Growing up divorced.
- 32 FRIDAY, Nancy Ma mère, mon miroir Paris, Laffont, 1979, 412 p Titre original My Mother, My Self
- 33 FRIEDMAN, Sonya Un homme au dessert Montréal, Editions du Jour, 1984, 266 p
- 34 GAGNON, Lysiane Vivre avec les hommes un nouveau partage. Montréal, Québec-Amérique, 1983, 308 p.
- 35 GAUTHIER, Pierre (et al) Mères et enfants de famille monoparentale. Montréal, Université de Montréal, 1982, 251 p
- 36 GORNY, Violette Le divorce en face le vivre, le réussir Paris, Hachette, 1985, 223 p
- 37 GROFFIER, Ethel Les pensions alimentaires à travers les frontières étude de droit international privé comparé Montréal Presses de l'Université de Montréal. 1980 455 p
- 38 GUILLARME, Jean-Jacques Les parents, le divorce et l'enfant Paris, Editions sociales françaises, 1985, 167 p.

- 39 GUILLON, Jacques. Cet enfant qui se drogue, c'est le mien Paris, Editions du Seuil, 1980, c1978, 173 p
40. HALLET, Kathryn. A guide for single parents. Transactional analysis for people in crisis. Milbrae, Celestial arts, 1975, c1974, 121 p.
- 41 HALPERN, Harward, M. Adieu apprenez à rompre sans difficulté Montréal, Le Jour, 1983, 214 p Titre original How to Break your Addiction to a Person
- 42 HANNON, Christiane Vos droits sous la main Bruxelles, Vie ouvrière, Voyelles, 1982, 221 p.
- 43 HYATT, I Ralph Remariage sans échec ou les questions qu'il faut se poser sur soi avant de changer de partenaire. Montréal, Stanké, 1978, 215 p. Titre original Before you marry again
- 44 LAMONTAGNE, Yves Comment vaincre la peur Montréal, Québecor, 1985, 115 p
- 45 LANDSBERG, Michèle La femme d'aujourd'hui: un regard percutant sur la femme à la maison et au travail Montréal, Le Jour, 1985, 360 p
Titre original Women and Children First
- 46 LAROCHE, Ghislain Les pensions alimentaires Outremont, Modulo, 1982, 127 p
- 47 LAUZON, Richard Tout ce que vos adolescents vous cachent et que vous devriez savoir. Montréal, Select, 1981, 221 p
- 48 LEENHARDT, Pierre Le journal de grossesse d'un père célibataire Paris, Presses de la Renaissance, 1982 189 p.
- 49 LE GARREC, Evelyne Un lit à soi. itinéraires de femmes. Paris, Editions du Seuil, 1981, c1979 251 p
- 50 LE MANER, Monique Un second départ comment refaire sa vie avec un autre homme Montréal, Québecor, 1986, 175 p
- 51 LE MILLOUR, Charlotte La maternité singulière. reflets de vie de mères célibataires Paris, Laffont, 1982, 292 p

52. LEVY, Françoise-P. L'amour nomade la mère et l'enfant hors mariage, XVI-XX^e siècle Paris, Editions du Seuil, 1981, 254 p
53. LIBERMAN, Romain Les enfants devant le divorce: étude psychopathologique et médico-sociale 2^e édition. Paris, Presses universitaires de France, 1984, 1979, 243 p
54. MASSE, Jacqueline C Les jeunes mères célibataires l'influence du milieu sur la décision de garder l'enfant ou de le faire adopter Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, 150 p
55. MC KIE, D.C. Divorce la loi et la famille au Canada Ottawa, Statistiques Canada., 1983, 280 p
56. MICHAUD, Odette .. (et al.) Mes droits si j'me marie, si j'me marie pas, si j'me démarie Sherbrooke, Centre des femmes de l'Estrie, 1983, 57 p
57. MOINET, Sylvie. Marâtres? (document) Paris, Presses de la Renaissance, 1986, 297 p
58. Mon enfant bouge tout le temps et il a du mal à apprendre Institut pour le développement de l'enfant de New York, Paris, Editions de l'Epi, 1983, 118 p
59. MONBOURGUETTE, Jean Aimer, perdre et grandir l'art de transformer une perte en gain. Editions du Richelieu, 1983, 147 p
60. MONTAGARD, Julie. Vivre sans mari Belgique, Nouvelles éditions Mabarout, 1984, c1983, 234 p
61. Les motifs de divorce et de séparation de corps Québec, Société québécoise d'information juridique, 198?. 77 p
62. PARAN, Alain Réussir son divorce guide pratique pour l'accepter, le préparer, le gagner et l'oublier Paris, Balland, Le Signe, 1980, 230 p
63. PARIS, Erna Les enfants de l'autre Montréal, Editions de l'Homme, 1985, 310 p Titre original Step amilies.
64. PERREAULT, Géraldine La situation des jeunes à l'aide sociale Québec, Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, 1984, 103 p

65. POIRIER, Gérald Faire son testament soi-même Montréal, Editions de l'Homme, 1982, 161 p
66. Propositions de réforme du droit du divorce au Canada Divorce Law in Canada: proposals for change Ottawa, Ministère de la Justice, 1984, 32 p
67. RAGER, Catherine Le temps du divorce Tournai, Casterman, 1982, 166 p.
68. RICHARD, Nancy Les enfants du divorce pour les aider à être heureux Montréal, Québecor, 1986, 176 p.
69. RIPPLE, Paula Le divorce et la séparation chez les catholiques Montréal, Fides, 1982, 167 p
70. ROBINSON, Mgr Geoffrey Mariage, divorce et nullité Montréal, Novallis et le Chalet, 1986, 95 p
71. ROBSON, Bonnie Les enfants du divorce se racontent Montréal, Editions du Jour, 1980, 175 p Titre original. My parents are divorced too
72. ROY, Laurent Les ruptures d'union au Québec Québec, Ministère des affaires sociales, 1980, 88 p
73. SALOME, Jacques Parle-moi.. j'ai des choses à te dire Montréal, Editions de l'Homme, 1982, 252 p
74. SATIR, Virginia Pour retrouver l'harmonie familiale Montréal, France-Amérique, 1980, 306 p
75. SENEAL, Jean-Pierre. Séparation, divorce et procédure après la réforme du droit de la famille Montréal, Wilson et Lafleur, Sorel, 1983 352 p
76. Service d'expertise psycho-sociale du CSS de Québec et le Barreau de Québec On est parent pour la vie Communications, CSSQ, 1984, 13 p
77. SHAHAN, Lynn Comment aimer vivre seul Montréal, Le Jour, 1982, Titre original. Living Aand Liking It

- 78 SHELTON, Danielle et BISAILLON, Claude Comment divorcer sans avocat. coût environ 100 000\$. Montréal, Stanké, 1980, 398 p.
- 79 SHEPHARD, Morris, A. et GOLDMAN, Gerard Divorced dads. Berkeley books, 1980.
80. SHEE, Sandra, Comment entreprendre une séparation de corps par consentement mutuel sur projet d'accord sans avocat ou avocate. Québec, Conseil du statut de la femme, 1983, 24 p
- 81 SHEEHY, Gail Passages les crises privisibles de l'âge adulte. Montréal, Presse Select, 1977, 225 p. Titre original Passages Predictable Crises of Adult Life
- 82 STOLLMAN, Wilma Familles reconstituées . avec succès Ottawa, Services à la famille Canada, 1985, 94 p Traduit par Jean-Marc Desrochers.
83. ST-HILAIRE, Madeleine. Mieux se séparer, mieux divorcer Québec, Conseil du statut de la femme , 1983, 31 p.
84. TROYER, Warner Les enfants divorcent aussi. Montréal , Libre expression, 1981, 208 p Titre original Divorced Kids
- 85 TSUSHIMA, Yuko L'enfant de fortune Paris, Editions des femmes, 1985 , 281 p Traduction du japonais par R.M Fayolle.
- 86 Vivre seul ou en groupe. modes de vie non familiaux et répartition du revenu Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1984., 184 p.
- 87 WEISS, Robert Stuart La séparation du couple Montréal, Editions de l'Homme , 1977, 401 p
- 88 YEHOShUA, Avraham B Un divorce tardif. roman Paris, Calmann-Lévy, 1983, 317 p Traduction de l'hébreu.

POUR JEUNES

1. BASSET, Frédérique Tu habites chez ton père ou chez ta mère? Divorces, familles éclatées, drôles de drames. Paris, Autrement, 1983. 204 p
2. BLUME, Judy Ce n'est pas la fin du monde Paris, L'Ecole des loisirs, 1984, 170 p Titre original. It's not the end of the world.
3. BROWN, Suzan. L'été est encore loin St-Lambert, Héritage, 1983, 117 p Titre original Not yet summer
4. JARRE, Marina L'année de la manif Paris, L'Ecole des loisirs, 1984, 175 p Titre original. Principessa della luna vecchia.
5. NORDTVEDT, Matilda Papa nous a quittés Lausanne, Ligue pour la lecture de la Bible, 1984, 126 p
6. VALLEE, Marie Est-ce mieux quand on est grand. ce n'est même pas un roman Montréal, Stanke, 1985, 127 p

POUR ENFANTS DE 4 à 8 Ans

De la collection Dis-moi pourquoi Paris, Deux Coqs d'or, 1986, 29 p
Titres

- 1 Pourquoi les gens sont-ils différents? Un livre sur les préjugés
- 2 Pourquoi Jérôme a-t-il une nouvelle famille? Un livre sur les belles familles.
- 3 Pourquoi faut-il parfois dire non? Un livre sur la protection.
- 4 Pourquoi son papa est-il parti? Un livre sur le divorce
- 5 Pourquoi grand-papa ne revient-il pas? Un livre sur la mort
- 6 Pourquoi doit-on faire attention? Un livre sur la prudence

Cette bibliographie a été compilée à partir d'une recherche effectuée pour le compte de la FAFMQ par la Centrale des bibliothèques, en août 1986, et complétée par Madame Aline Drouin, responsable de bibliothèque.

EN MARGE DU COLLOQUE...

REFLETS D'AUTRES PAYS...

Par Céline Signori

Votre présidente vous a représentés du 13 au 16 juin 1986 à la Commission du mariage et des conseil matrimoniaux de l'Union internationale des organismes familiaux à Lisbonne, Portugal. Le sujet de la Commission était "Aide à la décision, aide aux parents, aux enfants et à la justice en cas de séparation et de divorce". Nous étions 77 participants qui représentaient 19 pays

Je vous résume ici ce qui se fait ailleurs et les conclusions d'ateliers, tout ceci dans les grandes lignes. L'ensemble des discussions se situait sur les services de médiation et de conciliation offerts dans les pays où ceux-ci sont implantés. Il fut aussi beaucoup question de la formation du personnel qui est directement lié à ces services.

J'ai constaté que le taux de séparation et de divorce est, en Europe, à peu de chose près, le même qu'en Amérique, sauf peut-être en Irlande où le divorce n'est reconnu ni par l'Etat ni par l'Eglise, ce qui n'empêche d'ailleurs pas les séparations ni les unions de fait.

L'importance des services de médiation et de conciliation a été reconnue par tous, mieux vaut prévenir que guérir! Dans la crise que représente une séparation effective ou menaçante, les époux sont très vulnérables et souvent irrités. Peut-être craignent-ils la perte de leurs enfants et de leur foyer autant que la cessation de la vie conjugale. Ces sentiments étant intensément ressentis, il leur est impossible de prendre part, sans aide, à une discussion calme et rationnelle concernant les dispositions à prendre autant pour eux-mêmes que pour leurs enfants.

Le nombre croissant des services spécialisés dans la conciliation atteste qu'on se rend de mieux en mieux compte de la nécessité de résoudre les conflits familiaux par des méthodes constructives qui donnent priorité **plus tôt et plus largement aux besoins des enfants**, et qui encouragent les parents à faire appel à leur sens des responsabilités quand ils prennent une décision.

Voici quelques critères nécessaires pour que la conciliation soit positive

- que les deux conjoints ou ex-conjoints acceptent de participer ensemble à une discussion sans formalité,
- que ces discussions aient lieu en terrain neutre,
- que les conciliateurs soient des spécialistes informés, expérimentés, compétents,
- qu'on puisse y avoir recours avant ou après la demande de divorce et que l'on puisse l'obtenir rapidement si la situation est critique

L'expérience qui m'a le plus intéressée, parce que plus près de l'idéal, est celle des Pays-Bas (Hollande) Leur approche est beaucoup plus humaine et **préventive**, et surtout les enfants ne sont pas oubliés, ils font aussi partie du processus de conciliation et de négociation. Et quand la médiation a lieu avant la prise de décision, le taux de réconciliation est relativement élevé

Comme au Québec, le "Buro" offre ses services avant même le début des procédures, c'est-à-dire au moment où le client demande information et conseil. Il offre cette aide alors que les conjoints ne sont pas encore impliqués dans les conflits juridiques

Le "Buro" offre une aide mieux coordonnée, grâce à une approche multidisciplinaire, le personnel comprend un juriste, un éducateur, un travailleur social, un psychologue, une personne chargée de l'accueil. Un conseiller fiscal et un notaire à temps partiel sont disponibles si nécessaire

Le caractère de l'aide apportée se définit comme suit : donner une information précise, aider à la prise de décision, aider les conjoints à négocier, aider au moment de la réaction de crise, aider lors de réactions affectives, aider à retrouver l'équilibre. Cette aide est apportée

- dès que s'enclenche le processus du divorce, à l'époque où la décision est à peine envisagée,
- au moment où il s'agit de prendre une décision;
- après la prise de décision et le divorce

Il a été aussi beaucoup question de la garde "partagée ou alternée". Cette question a soulevé beaucoup de débats à l'intérieur de notre atelier. En France, ce système est très contesté et peu développé, car on considère que

l'enfant a besoin d'un pôle unique pour pouvoir s'identifier En Angleterre, cette solution est envisagée très rarement, parce que, d'après les spécialistes, elle répond davantage aux besoins des parents qu'aux besoins des enfants

Voilà un bien court résumé de l'expérience que j'ai vécue De pouvoir échanger avec les gens de tous pays a été pour moi très enrichissant, des liens se sont créés que nous alimenterons par des échanges épistolaires. La prochaine Commission sur le mariage aura lieu en Suède et le sujet probable "Le changement des rôles sociaux des hommes et des femmes", ce qui ne manquera pas de piquant!



Le Bulletin de liaison est le bulletin officiel de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec Inc.

**Veillez cocher la case appropriée, détacher et envoyer à la
FAFMQ,
890 est, boul. Dorchester, pièce 2320, Montréal (Québec) H2L 2L4**

Abonnement 4 00\$ pour 4 numéros
Bulletin de liaison

Documentation 3 00\$ chacun

Pour des conditions de vie
décentes (1980)

Manifeste: Il était une fois
ou plusieurs fois (1983)

Dossier réflexion
(sur la problématique de la
monoparentalité)(1986)

NOM _____

ADRESSE _____

_____code postal_____

Chèque ci-joint à l'ordre de la FAFMQ

AVIS DE CHANGEMENT

Ancienne adresse

Nouvelle adresse

NOM _____

ADRESSE _____

ADRESSE _____

No tél _____

No tél _____

HISTORIQUE DE LA FAFMO

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille organisé à l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de "représentation".

OBJECTIFS ET ROLES DE LA FAFMO

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de préciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération, dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

La Fédération se veut un agent de changement social.

LE SOLEIL BRILLE ENCORE

Une fois traversé le long tunnel de la séparation, avec son lot de réajustements, que trouve-t-on?

Presque toujours un homme nouveau, une femme nouvelle, une personne qui a appris à vivre de ses propres ressources, à apprivoiser ses préjugés et ceux des autres, apte à vivre dans cette société nouvelle que le Québec est en train de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ (1983)